

## PROCES VERBAL

### CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE IMÉRA

Vendredi 20 novembre 2020 à 14h  
IMÉRA

Présents ou représentés :

Eric Berton, pouvoir à Denis Bertin  
Denis Bertin  
Brigitte Carpentier  
Philippe Delaporte  
Maryline Crivello  
Jean Boutier  
Dominique Nobile  
Nathalie Bonnardel  
Gabriella Crocco, pouvoir à Jean Boutier  
Carlo Rovelli

Excusés :

Hamida Demirdache  
Marteen Noyons  
Brigitte Marin  
Daniel Nahon

Invités :

Paul Thiery (Adjoint Agent comptable - AMU)  
Irina Tronkova (Rectorat)  
Thierry Fabre (IMÉRA)  
Emmanuel Girard-Reydet (IMÉRA)

Le vendredi 20 novembre à 14h, le Conseil de gestion (CG) de l'Institut Méditerranéen de Recherches Avancées s'est réuni dans ses locaux sur convocation de Denis Bertin, Président de la Fondation IMÉRA.

Denis Bertin constate que dix membres du conseil, sur un total de quatorze, étant présents ou représentés, le CG est habilité à siéger.

## **1 - Approbation du PV du CG du 9 mars 2020**

### Résolution

*Le CG approuve à l'unanimité le PV du CG du 9 mars 2020.*

## **2 – Informations générales - Projet de révision des statuts**

Denis Bertin présente quelques points d'information sur l'actualité de l'IMÉRA, des IEA et du RFIEA :

- Dans le contexte sanitaire, il a été acté en accord avec AMU d'accueillir des résidents dès septembre 2020. Cinq résidents ont pu rejoindre l'IMÉRA à cette date, une dizaine de résidents seront accueillis à partir de février 2021, les autres ayant demandé le report de leur résidence pour 2021-2022.

- La conférence internationale UBIAS prévue à Marseille, annulée une première fois en mars 2020 puis une seconde fois en octobre 2020, a été reprogrammée du 12 au 14 avril 2021, en espérant qu'elle puisse se tenir en présentiel. Elle se tiendra pour partie au Pharo et pour l'autre à l'IMÉRA.

- En relation avec le directeur du RFIEA et le Président du CA du RFIEA, une démarche a été engagée auprès du Ministère pour faire évoluer la Fondation RFIEA vers une infrastructure de recherche avec des moyens alloués par le Ministère, qui serait un outil d'internationalisation des sciences humaines et sociales françaises, dont les IEA seraient une brique parmi d'autres, avec un champ d'actions large (accompagnement ERC, aide à montage de projets, inscription de nos chercheurs dans des réseaux internationaux, etc.). Un budget serait réservé à au moins deux IEA : ceux de Paris et Marseille.

- Concernant les mouvements de personnels au sein de l'IMÉRA, il rappelle la démission au printemps dernier de Raouf Boucekkine en qualité de directeur de l'IMÉRA. Pascale Hurtado, coordinatrice scientifique, a été recrutée à la DRI AMU dans le cadre de la mobilité interne ; son remplacement fera l'objet d'une publication de son poste également à la mobilité interne. Par ailleurs, le concours interne d'assistant ingénieur (assistant en gestion administrative et financière) s'est avéré infructueux.

- Un conseil de gestion extraordinaire sera convoqué début 2021 en lien avec le processus engagé de révision des statuts pour mettre en cohérence ces statuts avec le mode de fonctionnement actuel de l'IMÉRA, mieux préciser le rôle du directeur ou directeur scientifique, intégrer et décrire les fonctions de directeur de programme. Le projet de révision des statuts sera adressé aux administrateurs en amont de la réunion.

Maryline Crivello informe du maintien du Festival des sciences sociales et des arts *Jeu de l'Oie* du 10 au 12 décembre 2020, en partenariat avec le Mucem. Présenté sous une forme numérique, il portera sur le rapport des SHS à la question du confinement.

## **3 – Approbation du budget rectificatif n°2 2020**

Emmanuel Girard-Reydet commence par présenter les modifications en recettes et en dépenses du budget rectificatif n°1 (BR1).

Les recettes prévisionnelles ont été ajustées par rapport au budget primitif, avec :

- sur les financements RFIEA et labex RFIEA+ : i) les prévisions d'encaissements ont été ajustées au montant réel du reliquat sur dotation RFIEA et celui du versement pluriannuel du Labex RFIEA+, ii) les fortes variations négatives en droits constatés traduisent l'impact COVID19

avec l'annulation de toutes les manifestations scientifiques en présentiel depuis mars 2020 et le report en 2021-2022 de 6 résidences initialement prévues à partir de septembre 2020 ;

- une nouvelle subvention de 50.000 € du Ministère dans le cadre du plan SHS 2020 en soutien à l'incubation de projets interdisciplinaires ;
- une nouvelle subvention de 5.000 € de la Région Sud, en soutien à l'exposition de Regina Huebner – résidente de l'IMÉRA , sélectionnée dans le cadre de Manifesta 2020 ;
- une donation de 2.000 € de Marco Ciufolini – résident de l'IMÉRA ;
- sur les financements Région Sud, IRD, AUF et Inserm : des ajustements de recettes en droits constatés suite aux reports de résidences en 2021-2022.

Au final, la variation de recettes au BR2 est de -174.570 € en droits constatés et de -32.151 € en prévisions d'encaissement.

Les dépenses prévisionnelles ont été ajustées par rapport au budget primitif, avec :

- une variation de -14.195 € au niveau des dépenses de masse salariale, suite à la sélection d'un seul artiste non statutaire (au lieu de deux inscrits au budget primitif) en septembre 2020 ;
- une variation de -166.675 € au niveau des dépenses de fonctionnement, qui résulte très majoritairement de l'annulation de toutes les manifestations scientifiques en présentiel depuis mars 2020 et le report en 2021-2022 de 6 résidences initialement prévues à partir de septembre 2020 ;
- une variation de -8.000 € au niveau des dépenses d'investissement, qui résulte de la révision de nos besoins en équipement.

Au final, la variation de dépenses au BR1 est de -188.870 € en autorisations d'engagements.

Brigitte Carpentier présente le tableau des autorisations budgétaires pour approbation.

Ce tableau au format GBCP présente d'une part l'évolution des autorisations d'engagement et d'autre part le solde budgétaire résultant de la différence entre les encaissements et les décaissements prévus.

La variation des autorisations d'engagement (AE) proposée dans le cadre de ce BR2 correspond aux éléments présentés en droits constatés, à savoir -14.195 € en masse salariale, -166.675 € en fonctionnement et -8.000 € en investissement.

Le montant total des AE à l'issue du BR2 s'élève à 491.427 €. Les crédits de paiement (CP) ont été ajustés en fonction des prévisions revues à la baisse en AE, avec AE = CP pour la masse salariale.

La prévision d'encaissement (RE) a été également revue pour aboutir à un ajustement à la baisse de -32.151 €.

Au total, le solde budgétaire, à l'issue de ce BR2, présente un excédent de 64.094 €.

L'apport AMU se matérialise par une répartition de la subvention pour charge de service public de l'établissement qui s'élève pour 2020 à 60.947 €. Elle est en baisse de 4.025 € au BR2 2020 suite à l'ajustement à la baisse des dépenses de masse salariale (-2.025 €) et la prise en compte d'une recette de donation complémentaire.

Brigitte Carpentier présente ensuite le tableau de situation patrimoniale pour approbation.

Au niveau du compte de résultat, le résultat prévisionnel 2020 est de -46 000 € en augmentation de 9.000 €, sous l'effet notamment de la baisse des dépenses prévues de l'enveloppe et surtout de la diminution des dépenses de 17 K€ financées sur le fonds de roulement alimenté en 2019 par la SCSP perçue pour IMERA.

Le prélèvement sur fonds de roulement est ramené à 32 K€ en prévision contre 49 K€ au BP 2020 suite à la baisse des dépenses financées par la SCSP de 2019.

Le fonds de roulement s'établit à un niveau très élevé de 375.612 €.

La trésorerie prévisionnelle est très largement positive et en progression par rapport au compte financier 2019. Elle s'établit à un niveau très élevé de 532 jours de dépenses de fonctionnement décaissables (709.713 €).

#### Résolution

*Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité le tableau des autorisations budgétaires et le tableau de situation patrimoniale du budget rectificatif n°2 2020.*

#### **4 – Approbation du budget prévisionnel 2021**

En préambule à la présentation du budget prévisionnel 2020, Emmanuel Girard-Reydet fait un point sur l'évolution des financements du RFIEA, du Labex RFIEA+, du Ministère MESRI et de l'Europe.

L'année 2019 marquait la fin du dispositif de financement direct par le RFIEA. L'IMÉRA a perçu en 2020, 89 k€ au titre du reliquat du RFIEA, auquel s'ajoute 241 k€ de reliquat sur la convention 2016-2019. Le montant total de 331.000 € a été ventilé sur les exercices 2020, 2021 et suivants, avec 117.590 € au BR2 2020, 117.250 € au BP 2021, et un reliquat de 96 k€ pour les exercices ultérieurs.

Le Labex RFIEA+ a été renouvelé pour la période 2020-2024 avec des versements annuels de 137.470 € pour les années 2020-2024 et le versement d'un solde de 137.205 € pour 2025.

Dans le cadre du plan SHS 2020, le MESRI a alloué une première subvention de 50 k€ à l'IMÉRA pour l'incubation d'actions interdisciplinaires et une seconde subvention de 50 k€ au RFIEA (à répartir entre les IEA de Paris, Lyon et Marseille) pour l'accueil d'enseignants-chercheurs français dans les IEA. L'IMÉRA pourrait ainsi bénéficier d'une dotation de 15 k€ pour le paiement de la décharge d'enseignement et les dépenses environnées de fonctionnement. Ces actions seront engagées en 2021.

La candidature COFUND déposée par le RFIEA en septembre 2019 a été retenue par l'Europe avec à la clé un programme de financement FIAS sur 5 ans. Ce programme donnera lieu à quatre appels à candidatures et à la sélection de quatre promotions de résidents pour les années 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025. L'IMÉRA, positionné sur un maximum de six bourses de dix mois par appel, a inscrit au BP 2021 quatre résidences de dix mois à partir de septembre 2021. Le montant du cofinancement FIAS est de l'ordre de 37%.

Par rapport à cette baisse significative des financements de l'Etat depuis 2020, plusieurs actions ont été engagées ou le seront prochainement à différents niveaux (national, AMU et IMÉRA).

Le Président et le Directeur du RFIEA, en accord avec le Ministère et le CNRS, sont en train de réfléchir à l'évolution de la Fondation de coopération scientifique.

Par ailleurs, l'IMÉRA a été intégré par AMU dans le projet de site SFRI (Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives), avec la possibilité d'avoir des cofinancements dans ce contexte. Au niveau de l'IMÉRA, il va s'agir d'une part, de renouveler certaines Chaires (IPC, EHESS, FIF) ou de développer de nouveaux partenariats (comme celui établi cette année avec l'Université d'Edimbourg pour les années 2020-2023) et d'autre part, de continuer à rationaliser les dépenses.

Emmanuel Girard-Reydet présente ensuite l'état prévisionnel des recettes 2021 de l'IMÉRA, telles qu'elles ont été inscrites dans la maquette budgétaire AMU « BP2021 » hors contributions volontaires des membres fondateurs.

Les recettes prévues s'élèvent à un total de 433.645 € en prévisions d'encaissement et 541.210 € en droits constatés.

Il est à noter que i) les inscriptions au colloque UBIAS 2021 généreront l'encaissement d'une recette prévisionnelle de 5.000 €, et ii) la subvention du Ministère pour charges de service public (SCSP) de 150.000 € au bénéfice de l'IMÉRA, qui a été titrée en totalité en 2018, fera l'objet d'un prélèvement

sur fonds de roulement en 2021 à hauteur de 45.000 € (pour financer les accueils de deux *Senior Fellows*).

Emmanuel Girard-Reydet présente dans un second temps l'état prévisionnel des recettes 2021 de l'IMÉRA, dans une vision budgétaire consolidée qui intègre les contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant total des recettes 2021 s'élève à 1.405.960 €, avec pour répartition :

- un financement de 223.810 € apportés par le RFIEA et le Labex RFIEA+, dont la part ne représente plus que 18% des recettes totales ;
- un total de 317.400 € pour les autres programmes de financement qui font l'objet de flux financiers avec l'IMÉRA ;
- des contributions volontaires à hauteur de 864.750 €, dont :
  - 295.000 € d'AMU pour la prise en charge directe de plusieurs salaires de l'équipe d'encadrement ;
  - 200.000 € d'AMU pour la prise en charge directe des coûts d'infrastructure (maintenance, fluide, logistique, gardiennage) ;
  - 230.000 € d'A\*MIDEX pour la prise en charge du salaire du directeur du programme *Méditerranée* et le cofinancement de ce programme ;
  - 85.000 € du CNRS pour la prise en charge directe du salaire du secrétaire général ;
  - 16.950 € de la commission Fulbright, 11.700 € de l'ILCB et 26.100 € d'AMSE.

Emmanuel Girard-Reydet présente dans un troisième temps l'état prévisionnel des dépenses 2021 de l'IMÉRA, telles qu'elles ont été inscrites dans la maquette budgétaire AMU « BP2021 » en autorisation d'engagement et hors contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant global des dépenses 2021 s'élève à 598.347 €, avec pour répartition par enveloppe :

- 187.460 € de dépenses de masse salariale (dont 133.240 € de salaire de personnels IMÉRA et 54.220 € de salaire des chercheurs invités non statutaires en CDD) ;
- 405.887 € de dépenses de fonctionnement, qui incluent les indemnités mensuelles versées aux autres résidents statutaires ;
- 5.000 € de dépenses d'investissement (pour l'acquisition de mobilier, d'équipements vidéo et de matériel informatique).

Emmanuel Girard-Reydet présente dans un quatrième temps l'état prévisionnel des dépenses 2021 de l'IMÉRA, dans une vision budgétaire consolidée qui intègre les contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant total des dépenses 2021 s'élève à 1.463.097 €, avec pour répartition :

- 421.270 € de dépenses pour l'accueil en résidence des chercheurs invités (indemnités et salaires, location appartements, voyages et missions) ;
- 156.790 € de dépenses pour les activités (séminaires, conférences, colloques, etc.) et les productions (publications, édition) scientifiques ;
- 885.037 € pour les autres dépenses (salaires équipe encadrement, coûts infrastructures, fonctionnement général, instances, communication).

Concernant les résidences et les activités scientifiques :

- les dépenses d'indemnités et de salaires des chercheurs invités (131 mois, soit – 19 mois par rapport à 2020) diminuent de 89 k€ ;
- les dépenses de location d'appartements sont estimées à 6.000 € (+6 k€ par rapport à 2020) ;
- les dépenses de voyages et missions vont être limitées et diminuées de 13 k€ par rapport à 2019 ;
- l'enveloppe allouée à l'organisation des manifestations scientifiques et aux projets de publication-édition est maintenue à un niveau conséquent de 155.000 € (+35 k€ par rapport

à 2020), du fait de la tenue de la conférence UBIAS en avril 2021 et du report en 2021 des séminaires annulés au printemps-été 2020.

Dans une logique de rationalisation des dépenses, le budget prévisionnel 2021 intègre une diminution des dépenses d'investissement (-5 k€) et de coordination (-2 k€).

Brigitte Carpentier présente, pour vote du CG, le tableau des autorisations budgétaires 2021 en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP), les prévisions de recettes 2021 et le solde budgétaire 2021.

Dans le projet de budget, il est prévu que la totalité des dépenses en droits constatés seront décaissées sur l'année, donc sans retard de décaissement. Par ailleurs, il n'y a pas d'engagement pluriannuel (AE=CP).

Le total des dépenses 2021 en autorisations d'engagement s'élève à 598.347 € ; les prévisions d'encaissement de recettes 2021 à 433.645 €.

La conséquence est que le solde budgétaire prévisionnel 2021 est déficitaire de 164.702 €. Ceci s'explique par le fait que pour certains contrats, les recettes ont été encaissées sur l'exercice 2020 alors que les dépenses restent à décaisser en 2021 (RFIEA, IRD, IPC, Inserm).

Brigitte Carpentier présente ensuite, pour vote du CG, la situation patrimoniale et le compte de résultat prévisionnel 2021.

Le résultat prévisionnel 2021 est égal à -58.137 €. Ce déficit correspond à l'utilisation de la part de SCSP AMU encaissée et titrée en totalité en 2018 pour 45 K€ et 12 K€ liée à la fin du financement d'un poste au 1<sup>er</sup> septembre 2021 par le RFIEA générant un déficit et donc un prélèvement sur fonds de roulement.

En 2021, la prévision de prélèvement sur son fonds de roulement de la fondation s'élève à 57.137 €. Le niveau de fonds de roulement reste toutefois très important à hauteur de 318.475 € en prévision à fin 2021.

Le ratio de fonds de roulement exprimé en jour de dépenses de fonctionnement s'établit à 196 jours très au-dessus du niveau prudentiel de 15 jours.

Brigitte Carpentier conclut en qualifiant de saine, la situation financière de l'IMÉRA.

#### Résolution

*Le CG approuve à l'unanimité l'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2021.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h.

Fait à Marseille, le 10 décembre 2020.

Denis Bertin  
Président du Conseil de gestion